iMGP iMGP European High Yield Fund

iM Global Partner

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

iMGP European High Yield Fund (le « Fonds »)
Le Fonds est un compartiment d'iMGP, société d'investissement à capital variable (la « Société »)
Initiateur du PRIIP (Packaged Retail Investment and Insurance-based Fund) : iM Global Partner Asset Management S.A. (société luxembourgeoise faisant partie d'iM

Global Partner) Classe d'Actions I CHF HP ISIN: LU3138572550

Site Internet : www.imgp.com. Veuillez appelez le +352 26 27 36 -1 pour de plus amples informations.
La Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) est chargée de contrôler iM Global Partner Asset Management S.A. en ce qui concerne le présent

document d'informations clés. iM Global Partner Asset Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). iMGP est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) (numéro de registre : 1923). Document valide en date du : 08.08.2025

En quoi consiste ce Produit?

Type
Le Fonds est un compartiment d'IMGP, une société anonyme constituée sous la forme d'une société d'investissement à capital variable au titre de la loi luxembourgeoise du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placement collectif et admissible au statut d'OPCVM. Le produit qui vous est proposé est une Classe d'Actions du Fonds.

Durée

Le Fonds ne possède aucune date d'échéance. Il a été créé pour une durée illimitée, et l'Initiateur du PRIIP n'a pas le droit d'y mettre fin de manière unilatérale. Le Fonds et la Classe d'Actions peuvent être clôturés prématurément et liquidés dans

dans le prospectus et dans les statuts de la Société.

Objectifs

Ce Fonds vise à offrir à ses investisseurs un rendement total global composé d'un niveau élevé de revenus courants ainsi que d'une appréciation du capital à long terme, par le biais d'un portefeuille où (i) au moins 80% de son actif net sont investis en titres de créance à haut rendement, notamment des obligations convertibles et des obligations convertibles conditionnelles, et (ii) au moins deux tiers de son actif net sont investis en titres à haut rendement (notation inférieure à la note Baa3)

Le Fonds peut investir dans des titres à haut rendement à hauteur maximale de 100% de son actif net.

Tout type d'émetteurs peut émettre des titres de créance. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales conformément à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, mais n'a pas l'investissement durable

à l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088, mais n'a pas l'investissement durable pour objectif.

Le Gestionnaire délégué considère que la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans son processus d'investissement promeut la création de valeur à long terme tout en favorisant ou en encourageant un changement positif. À cette fin, la Société de gestion a adopté une politique ESG qu'il est possible de consulter sur le site www.imgp.com.

Pour de plus amples informations sur les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le Fonds, se reporter à l'Annexe B du Prospectus.

L'indice ICE BofA Euro High Yield Constrained est utilisé, dans la monnaie appropriée d'une Classe d'Actions donnée du Fonds, aux seules fins de comparaison, y compris de comparaison de la performance. Le Fonds est géré activement, et le pouvoir discrétionnaire du Gestionnaire délégué n'est pas limité par l'indice. Bien que le Gestionnaire délégué puisse tenir compte de la composition de l'indice, le Fonds est susceptible de différer fortement de l'indice.

A des fins de trésorerie ou en cas de conditions de marché défavorables, le Fonds

À des fins de trésorerie ou en cas de conditions de marché défavorables, le Fonds pourra également investir jusqu'à 20% de son actif net dans des dépôts bancaires, des instruments du marché monétaire ou des titres de créance (autres que les titres

de créance précités).

de creance precites).

Le Fonds peut également investir dans des instruments financiers dérivés afin de gérer son portefeuille de façon efficace ainsi que de protéger ses actifs et de réduire au minimum ses passifs. Ces instruments dérivés peuvent comprendre, notamment, des options, des contrats à terme sur devises, des swaps et des CDS, et peuvent être liés à des indices ou à des taux d'intérêt.

Le Fonds ne sera pas en mesure d'investir plus de :

- 10% de son actif net dans d'autres OPCVM et/ou OPC;
- 10% de son actif net dans des obligations convertibles conditionnelles;

- 20% de son actif net dans des obligations convertibles ; - 30% de son actif net dans des titres à revenu fixe, qui ne sont évalués par aucune des principales agences de notation mondiales ou dont la note est égale ou inférieure à la note Caa1.

Le Fonds s'engage à maintenir une note moyenne de B3 ou une note supérieure. L'objectif du Fonds ne sera pas de s'exposer directement aux : - actions et instruments assimilés, ou

- titres à revenu fixe dont la notation est inférieure à la note Caa3.

Néanmoins, chacune des catégories de titres susmentionnées peut être acquise et détenue à la suite d'un déclassement de note, d'une faillite, d'une opération sur titres ou d'autres conversions (notamment d'opérations de restructuration d'entreprise).

ou d'autres conversions (notamment d'opérations de restructuration d'entreprise). Ces titres peuvent représenter conjointement jusqu'à un maximum de 10% de l'actif net du Fonds. Dans le contexte des événements susmentionnés, cette limite peut être temporairement dépassée. Dans de tels cas, le Gestionnaire délégué s'efforcera, avec prudence, de ramener son exposition à ces instruments en dessous du seuil de 10%, tout en agissant en permanence dans l'intérêt des investisseurs.

Les notes stipulées dans la présente annexe se réfèrent à l'échelle de notation de Moody's ou à son système de classement équivalent établi par toute autre agence de notation mondiale ou, s'agissant des émetteurs non notés, par le processus interne d'évaluation du crédit du Gestionnaire délégué.

La Société de gestion se réserve le droit de modifier l'indice de référence indiqué dans la présente politique d'investissement, conformément aux lois et réglementations en vigueur. Par exemple, il sera possible de modifier l'indice si un autre indice est jugé plus approprié. Les informations relatives aux modifications apparaîtront sur le site Internet, puis seront intégrées lors de la prochaine mise à jour du Prospectus. iour du Prospectus

Les gains ne sont pas distribués, mais conservés dans le Fonds à des fins de capitalisation.

capitalisation: Recommandation: Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans moins de 4 ans.

La classe d'actions est libellée dans une devise différente de la devise de référence du Fonds. Le risque de change de cette catégorie est couvert par rapport à la devise de référence du Fonds. Toutefois, une couverture totale ne peut être garantie.

Investisseurs de détail visés

Ce Fonds s'adresse plus particulièrement aux investisseurs qui souhaitent bénéficier d'un revenu élevé et du potentiel d'appréciation du capital offert par les obligations sur un cycle de crédit complet, qui sont capables d'évaluer les mérites et les risques d'un tel investissement, qui sont en mesure de supporter la perte de la totalité de leur investissement et qui possèdent un horizon d'investissement d'au moins 4 ans. Cette Classe d'Actions peut être souscrite par les investisseurs institutionnels uniquement. Il est recommandé aux investisseurs de n'investir qu'une partie de leurs avoirs dans un tel Fonds.

Informations pratiquesDépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Ce Fonds est un compartiment d'un fonds à compartiments multiples (la « Société »). Le présent document décrit le Fonds et la classe d'actions mentionnée ci-dessus, tandis que le Prospectus et les rapports périodiques sont élaborés pour la Société. L'actif et le passif de chaque compartiment sont séparés conformément à la loi. L'actif du Fonds ne peut pas être utilisé afin de régler le passif d'un autre compartiment.

compartiment.

Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds. Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1% peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement? » pour des informations plus détaillées.

Conversions : Vous pouvez demander à passer de ce Fonds à un autre compartiment de la Seciété ou de cette Classe d'Actions à une autre Classe d'Actions du Fonds.

de la Société, ou de cette Classe d'Actions à une autre Classe d'Actions du Fonds, sous réserve de certaines conditions. Des frais peuvent s'appliquer. Veuillez consulter le Prospectus et/ou contacter la Société de gestion ou votre distributeur

pour en savoir plus.

De plus amples informations sur le Fonds, le Prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel, ainsi que d'autres informations pratiques, y compris où trouver les derniers prix des actions et des renseignements sur les autres classes d'actions commercialisées dans votre pays, sont disponibles auprès de la Société de gestion iM Global Partner Asset Management S.A., 10-12 Boulevard Franklin D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg / client_services@imgp.com ou auprès du représentant ou distributeur local. Le Prospectus et les rapports périodiques sont disponibles gratuitement dans plusieurs langues.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque



À risque plus faible

À risque plus élevé



L'indicateur synthétique de risque présuppose que vous conserverez le Fonds jusqu'à la fin de la période de détention recommandée (4 ans). Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une

sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que le Fonds enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Le Fonds été classé dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque faible. Elle évalue les pertes potentielles de rendement à venir à un niveau faible, et il est très peu probable que de mauvaises conditions de marché aient une incidence sur la capacité du Fonds à vous payer.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les risques significatifs pour le Fonds, mais non repris dans cet indicateur sont notamment les suivants :

Risque de taux d'intérêt: Par définition, le risque de taux d'intérêt correspond à la possibilité pour un fonds d'investissement d'être affecté négativement par une évolution des taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt peut donc se traduire par une diminution du produit financier en cas de baisse des taux d'intérêt et/ou une augmentation de la charge financière en cas de hausse des taux d'intérêt.

Risques liés aux obligations à « haut rendement » : Le Fonds investira dans des obligations de notation moyenne. Ces obligations peuvent générer un niveau de revenu plus élevé que les obligations de catégorie « investment grade », mais présentent un risque plus important pour votre capital.

Risque lié à l'obligation convertible conditionnée (« obligation Coco ») : La valeur d'une obligation Coco est fortement liée à l'évaluation et/ou aux conditions de capital de son émetteur. Une perte totale ou une conversion en actions peut survenir en réponse à des événements déclencheurs de nature réglementaire ou encouragés par l'émetteur.

Obligations convertibles: Les obligations convertibles sont des titres hybrides, combinant dette et capital, qui permettent en général à leurs détenteurs de convertir leur créance obligataire en actions de la société émettrice à une date ultérieure définie. Investir dans des obligations convertibles entraînera une plus forte volatilité qu'investir dans des obligations conventionnelles.

Risque lié à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds a recours à des Risque liè à l'utilisation d'instruments dérivés : Le Fonds a recours à des instruments dérivés, c'est-à-dire des instruments financiers dont la valeur dépend de celle d'un actif sous-jacent. Par conséquent, les fluctuations du prix d'un actif sous-jacent, même si elles sont mineures, peuvent entraîner des variations importantes du prix de l'instrument dérivé correspondant. Le recours à des instruments dérivés de gré à gré expose au risque que la contrepartie aux transactions ne respecte pas, en tout ou en partie, ses obligations contractuelles. Cela peut entraîner une perte financière pour le Fonds.

Ce Fonds ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Fonds lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce Fonds dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés sont des exemples basés sur les meilleures et les pires performances, ainsi que sur la performance moyenne du Fonds et/ou de l'indice de référence correspondant au cours des 10 dernières années.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de 10 000 CHF

La période de détention recommandée est de 4 ans.		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans (période de détention recommandée)		
Scénarios			·		
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.				
de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 430 CHF	8 690 CHF		
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-3,4%		
	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 430 CHF	9 630 CHF		
	Rendement annuel moyen	-15,7%	-0,9%		
intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 560 CHF	11 200 CHF		
	Rendement annuel moyen	5,6%	2,9%		
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	12 230 CHF	12 660 CHF		
	Rendement annuel moyen	22,3%	6,1%		

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur la période de détention recommandée de 4 ans, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous Ce tableau montre les soffinies que vous pourriez obtenir sur la periode de detention recommande de 4 aus, investissez 10 000 CHF.

Scénario défavorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2018 et septembre 2022.

Scénario intermédiaire : ce scénario s'est produit pour un investissement entre février 2021 et février 2025.

Scénario favorable : ce scénario s'est produit pour un investissement entre janvier 2016 et janvier 2020.

Que se passe-t-il si iM Global Partner Asset Management S.A. n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

La situation de la Société de gestion ne devrait pas avoir d'incidence sur les paiements liés au rachat d'actions du Fonds. Le Dépositaire du Fonds est responsable de la conservation de ses actifs, et il est tenu par la loi de séparer les actifs du Fonds de ses propres actifs. Il existe un risque de défaut potentiel si les actifs détenus auprès du dépositaire (ou d'un tiers auquel leur garde a été déléguée) sont perdus. Le Dépositaire est généralement responsable de cette perte envers le Fonds ou ses investisseurs, sauf si cette perte est le résultat d'un événement extérieur échappant à son contrôle. Le Fonds n'est couvert par aucun mécanisme d'indemnisation des investisseurs.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vend ce Fonds ou qui fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement au fil du temps.

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Fonds. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%); Que pour les autres périodes de détention, le Fonds évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire; - Qu'un investissement de 10 000 CHF a été réalisé.

Investissement de 10 000 CHF	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans (période de détention recommandée)
Coûts totaux	107 CHF	487 CHF
Incidence des coûts annuels (*)	1,1%	1,1% chaque année

f) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,97% avant déduction des coûts et de 2,87% après cette déduction. Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Fonds afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Si tel est le cas, cette personne vous informera du montant

Composition des coûts

Investissement de 10 000 CHF et incidence des coûts annuels si vous sortez après 1 an

Coûts ponctuels à l'entrée	Si vous sortez après 1 an	
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée.	0 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie.	0 CHF
Frais de conversion	Veuillez consulter les sections du prospectus consacrées aux conversions pour connaître les situations et les conditions applicables.	0 CHF
Coûts récurrents (prélevé	s chaque année)	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,07% L'incidence des frais que nous engageons chaque année pour gérer ce Fonds. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	107 CHF
Coûts de transaction	Néant	0 CHF
Coûts accessoires prélevé	s sous certaines conditions	
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Néant	0 CHF

Ces tableaux présentent l'impact des différents coûts sur le rendement d'investissement que vous pourriez toucher après la période de détention recommandée ainsi que les

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée

Période de détention recommandée : 4 ans

Période de détention recommandée : 4 ans
Vu l'objectif et la politique d'investissement du Fonds et les instruments et marchés financiers cibles dans lesquels le Fonds investit, ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent avant la période de détention recommandée.
Sauf indication contraire, tout actionnaire a le droit, à tout moment et sans restriction, de demander le rachat de ses Actions par le Fonds.
Les demandes de rachat doivent être envoyées par écrit à l'Agent de registre et de transfert. Quelle que soit votre période de détention, une commission de rachat maximale de 1% peut s'appliquer. Veuillez vous référer à la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour des informations plus détaillées.
La valeur du Fonds peut évoluer à la hausse comme à la baisse et il se peut que vous ne récupériez pas la totalité du montant investi.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez formuler une réclamation concernant le Fonds ou le comportement d'iM Global Partner Asset Management S.A., vous pouvez nous contacter par courrier postal ou par courrier électronique à l'adresse client_services@imgp.com ou eucompliance@imgp.com. Nous traiterons votre demande et nous vous fournirons une réponse en temps voulu. Des informations plus détaillées concernant notre Politique en matière de réclamations sont disponibles sur le site www.imgp.com.

Autres informations pertinentes

Scénarios de performance: Vous trouverez les scénarios de performances passés mis à jour mensuellement sur le site www.imgp.com. Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs

Ce document doit être remis gratuitement aux investisseurs avant leur investissement. Les informations contenues dans le présent DIC sont complétées par les statuts et le

Ce document doit etre reins grauttement aux investisseurs avant leur investissement. Les informations contenues dans le present Dic sont completees par les statuts et le prospectus de la Société.

Ce Fonds est soumis à la fiscalité luxembourgeoise, ce qui peut avoir une incidence sur votre imposition personnelle.

Des informations détaillées concernant la politique de rémunération actualisée, et notamment la description du mode de calcul des rémunérations et avantages ainsi que l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, sont disponibles sur www.imgp.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande.

Ce document d'informations clés est mis à jour au minimum chaque année.